

Le 26 juin 2024, une réunion du comité de groupe s'est tenue, que doit-on en retenir.

Rapport du cabinet Sextant.

Le cabinet Sextant a été mandaté par le comité de groupe pour nous aider à effectuer un diagnostic de la situation économique, sociale et stratégique du groupe Altice France.

Le travail du cabinet Sextant met en lumière les problématiques suivantes :

- 1,2 Mds € de dette à rembourser en 2025
- 16 Mds € de dette à rembourser pour 2027 avec des résultats trop faibles
- coût total de la dette d'Altice France (dette + intérêts) : 31,2 Mds €
- confiance de marchés perdue / comment rechercher de nouveaux financements ?
- les ventes prévues (Altice média, UltraEdge et La Poste Télécom) et les performances du groupe ne permettront pas d'atteindre l'objectif de 10 Mds d'abaissement de la dette
- Les 10 Mds de dividendes versés par Altice France entre 2015 et 2022 « pourraient expliquer à [eux] seuls l'augmentation de la dette »
- Prés de 1Mds € de redressements fiscaux
- La chute des ventes coté GP est visiblement liée aux hausses tarifaires décidées depuis 2023.
- La chute de l'Ebitda et surtout de son ratio vis-à-vis du chiffre d'affaires est lié en bonne partie aux ventes d'actifs (Hivory, SFR FTTH, Data Center...) qui augmentent les coûts.
- Altice France vend Altice Media alors que son niveau de rentabilité progresse depuis 2022.

Pour mener à bien ses missions, le cabinet Sextant nous informe que la direction ne fournit pas l'intégralité des documents nécessaires, même lorsque cela représente une obligation légale, va-t-on devoir saisir la justice ?

De plus, en refusant au créancier de rembourser la dette via les 2 Mds € issus de la vente de Altice Media + UltraEdge (les Netcenters) Patrick Drahi fait courir un gros risque juridique et va compliquer les possibilités de trouver de nouveaux financements.

La direction prévoit :

Un problème ? Quel problème ?

Selon la direction, les chiffres annoncés par le cabinet Sextant sont faux, faux et faux !

Les sommes annoncées concernant la dette, où les résultats annoncés par Sextant seraient-ils erronés ?

Soucis, ces informations étaient déjà connues, le reste, c'est une simple question de mathématique !

Quand la direction est interrogée sur la façon dont les choses vont se passer les années à venir, elle ne sait pas, elle dit qu'elle ne peut pas parler à l'avance.

Le club des menteurs serait composé de lapin de trois semaines ?

CHEZ SUD, on pense :

Patrick Drahi s'est très largement enrichi à titre personnel au détriment du groupe Altice, notamment de SFR avec la complicité de la direction.

Comment ne pas mettre les 5000 emplois détruits lors du PSE de 2017 et les 2000 autres lors du PSE de 2021/2022 face aux 10 milliards d'euros de dividendes remontés entre 2015 et 2022 ?

Ces 10 milliards € représentent 28,7 années de salaires, cotisations incluses, des 7000 emplois détruits !

Ces 10 milliards € correspondent également à l'objectif actuel d'abaissement de la dette du groupe.

#DrahiRendLArgent !

N'oublions pas qu'en parallèle Patrick Drahi refuse que les 2 milliards € obtenus de la vente d'Altice Média et les Netcenter soient utilisés pour rembourser cette dette colossale !

Par ses pratiques de « grand capitaliste », Patrick Drahi a mis nos entreprises et nos emplois dans une situation d'extrême danger.

En effet, dans le meilleur des cas, si, par chance, nous parvenons à éviter le dépôt de bilan, les détenteurs de la dette seront en droit de se servir dans les actifs du groupe pour récupérer leur argent !

Mesdames et messieurs, c'est la direction qui vous parle, vous pouvez prendre ce vol en toute quiétude, tu t'occupes de rien, je t'occupe de tout !



Chez SFR tous les signaux sont au rouge en 2024.

- 478 000 clients sont partis dans les 3 derniers mois
- Une baisse des résultats attendue
- Une image qui se dégrade
- Une gouvernance muette ou dans le déni
- Un PDG qui démissionne
- Un actionnaire invisible (sauf pour les dividendes)

Toutes ces raisons peuvent nous laisser penser à plusieurs scénarios catastrophiques possibles :

- Un risque de banqueroute
- Un risque de mise sous tutelle
- Une reprise partielle de SFR par les créanciers lésés par Patrick Drahi...

SILENCE ON BRAQUE !



Renforcement de la politique anticorruption.

Le travail du cabinet Sextant aborde les récents renforcements mis en place au sein du groupe.

Il souligne néanmoins des zones d'inquiétudes sur plusieurs thèmes pourtant soulignés dans le guide de l'Agence française anticorruption (AFA) :

- Risques d'atteintes à la probité concernant les cadeaux et invitations
- Absence de politique contre les conflits d'intérêts pour les dirigeants, les mandataires sociaux et les administrateurs ? (ce qui questionne après l'affaire Picoas...)

Pour SUD, cette situation est inacceptable, s'il le faut, l'intérêt général des salariés sera défendu devant la justice

Nous exigeons que la direction fournisse tous les documents jugés nécessaires par le cabinet Sextant afin de lui permettre de mener à bien ses missions d'expertise. Si le groupe est en parfaite santé comme tente de le prétendre la direction, le groupe ne doit rien avoir à cacher !

Solidairement.

L'équipe de SUD SFR_

[Notre newsletter.](#)
[Connaitre vos droits.](#)
[Rejoignez SUD.](#)
[Formulaire de contact.](#)
[Retrouvez nos tracts.](#)

La déclaration de SUD au comité de groupe :



Restez informés :
[Whatsapp](#) [Telegram](#)

Retrouvez ce tract en ligne :



- Rien sur les « Processus sensibles », « Fonctions Sensibles et « Opérations sensibles » pour lesquels l'AFA conseille vivement d'avoir une « attention Particulière »

L'affaire PICOAS.

La direction s'attend à ce que les salariés et leurs représentants se contentent d'un « Aie confiance, Crois en moi... ». **Elle refuse en effet de communiquer les documents analysés, les préconisations faites par les experts ayant menés l'enquête, ni même ce qui a été mis en place suite à cette enquête !**

En dehors de l'arrêt des contrats avec 9 fournisseurs, les salariés et leurs élus ne savent donc absolument rien concernant cette enquête terminée aujourd'hui depuis 6 mois !

Impossible pour notre expert Sextant de confirmer que l'impact financier de cette affaire est bien « limité » comme le prétend la direction.

En s'appuyant sur la « déclaration de performance extra-financière (DPEF) pour l'année 2023 publiée en mai 2024, la direction ne donne aucune information sur les soupçons de corruption sur 2023 (alors qu'une enquête du PNF était ouvert, voir au point suivant).

Le cabinet Sextant se demande même si l'alerte pour l'absence de répression de la corruption transnationale au Portugal faite par l'OCDE en 2022 a été prise en compte par le groupe Altice.

On pourrait imaginer que la création de la plateforme d'Alerte au niveau du groupe Altice France est une des réponses à cette enquête, mais il s'agissait simplement d'une mise en conformité avec la loi Sapin 2.

Enquête en France du parquet national financier.

Le grand public a récemment appris par voie de presse que le Parquet National Financier avait également ouvert une enquête en France concernant le groupe Altice France en septembre 2023. **Cette enquête porte sur des soupçons de corruption, de blanchiment d'argent et de recel de ces délits !**

Sur ce point également, la direction refuse de communiquer tout élément qu'elle aurait été contrainte de fournir aux services enquêteurs !

Mail : sudsfr@sudptt.fr

Samira REZAIGUIA 07 86 59 34 30
Emile ALABASSI 06 01 88 16 34
Frédéric VANDEN-BIL 06 27 30 18 44
François CADET DIT DEGRAVIER 06 65 84 54 20

Sud PTT
Fédération des activités postales
et de télécommunications

